



Réseau Aquitain des Acheteurs Publics Responsables (RAA)

« Matinales des achats publics responsables »

***Nérac
Vendredi 23 septembre 2011***

Retour d'expériences « achats responsables » : Ville de Marmande

mairie-marmande.fr
T E R R E D E G A R O N N E

- Jean-Marie MARCO (Directeur Général des Services)
- Stéphanie BORIE (Chargée de la Commande Publique)

Un engagement sur les achats responsables dès 2005

1. Un engagement politique

- Délibération du 30 juin 2003 pour l'élaboration de l'Agenda 21 ;
- Favoriser les achats durables : une action de l'Agenda 21 ;
- Délibération du 16 novembre 2005 relative aux achats responsables.

2. Une équipe pilotée par le DGS

- Responsable des marchés publics ;
- Responsable Environnement et Développement Durable.

Retour d'expériences « achats responsables » : Ville de Marmande

mairie-marmande.fr
T E R R E D E G A R O N N E

L'appui des dispositifs du RAA

- L'adhésion à un réseau ;
- Formation sur site.

Retour d'expériences « achats responsables » : Ville de Marmande



Un bilan positif

- Mise en place de fiches navettes
- Critère de sélection des offres : plus de la moitié des marchés (MAPA > 10 000 € et Procédures formalisées) ;
- Domaine social : Article 30 pour un marché de service.

Des améliorations possibles

- Quelle pertinence dans le choix des critères
- Evaluation des effets : quelle véritable efficacité ?

Retour d'expériences « achats responsables » : Ville de Marmande



Exemple 1 : marché de Maîtrise d'œuvre :

Critère de sélection : Performances environnementales 5% et sociales 5%.

Exécution du marché :

- **Règlement de consultation : « Les marchés de travaux issus de la mission de maîtrise d'œuvre comporteront dans la mesure du possible une clause de promotion de l'emploi et de l'insertion (article 14 du code des marchés publics) comme condition d'exécution desdits marchés. »**
- **Programme : Définition des cibles HQE et des performances attendues.**

Retour d'expériences « achats responsables » : Ville de Marmande

mairie-marmande.fr
T E R R E D E G A R O N N E

Exemple 2 : Location d'un copieur

Machine	Ecolabel officiel ou équivalent ¹	<u>Emissions (en mode impression/copie)</u> <u>En mg/h</u>			<u>Emissions sonores</u> (dB)	<u>Puissance Electrique</u> (W)	<u>Pourcentage de matériau recyclé</u>	<u>Taux de Recyclabilité</u> (%)	Mode de preuve
		Ozone :	Poussière :	TCOV ² :	Veille :	Veille :			
	Ange bleu Energy Star RoHS	Styrène :	Benzène :		Copie :	Copie :			Résultats délivrés par un organisme de contrôle dûment accrédité (COFRA ou équivalent)

Cartouches

Ecolabel	Les cartouches utilisées répondent aux exigences d'un écolabel officiel ou équivalent (NF environnement, etc...)	OUI NON	Fournir le certificat d'écolabel ou bien les résultats de tests certifiés par un organisme accrédité montrant l'équivalence sur l'ensemble des critères d'un écolabel officiel ou équivalent
	Les cartouches et leur manipulation sont garanties de tous risques d'inhalation par les utilisateurs	OUI NON	

Retour d'expériences « achats responsables » : Ville de Marmande

mairie-marmande.fr
T E R R E D E G A R O N N E

Perspectives :

Renforcer la dimension de l'achat responsable dans le cadre de l'actualisation de l'Agenda 21

- Volet opérationnel
- Evaluation des actions (qualitatif)